AG UNSS DISTRICT LP

24 SEPTEMBRE 2014

13H30 - 17H au LP TONY GARNIER

38 présents - 26 établissements représentés

1. Réélection des coordonnateurs du district : Gwenvaël LE ROUX et Marc THERET.

UNANIMITE

1. Deux courriers ont été envoyés aux chefs d’établissement des LP du Rhône.

* Le premier, en date du 29 aout, rappelait aux CE ce qu’est le district LP et les bénéfices qu’en tirent leurs élèves, si et seulement si, les PEPS obtiennent le plein et entier soutien des Proviseurs : financement, présidence.
* Le second, en date du 21 septembre, rappelait aux CE la nécessité d’être représenté à l’AG de district.

1. La date de l’AG de rentrée 2015 sera fixée au 1er mercredi de septembre (avant l’AG UNSS, avant la JNSS) afin de ne pas peser sur les entrainements du mercredi après-midi.
2. Rappel AG juin 2014.

* Le projet revu suite à l’AG de juin 2014 et ses annexes sont sur le site. Il a été envoyé au bureau des IPR, au SR, au SD, à l’élu des AS, aux coordo. des différents districts lycées et collèges ainsi qu’aux référents d’activités.

Les objectifs fixés, via les fiches actions, devront être évalués et si nécessaire réajustés entre septembre et juin 2016.

* 2 votes ont été faits
  + Afin de tenter de réduire les frais de transport, doit-on en prendre la gestion à la place du SD ?
    - OUI : 1
    - NON : 7
    - FAIRE DES DEVIS COMPARATIFS ET SOUMETTRE AU SD : 16
    - ABSTENTION : 3
  + Doit on tenter de ne pas dépasser le budget alloué au district (réduction des activités et des transports) ?
    - OUI : 17
    - NON : 6
    - ABSTENTION : 4

1. Cotisation solidarité transport.

2 établissements n’ont pas réglé. Si le LP MLK, présent à l’AG a pu expliquer les raisons de ce non payement, et verra son cas traité par le SR (contacté le jour même par les coordo du district), il a été demandé au SD de traiter le cas du LP Cuzin, non représenté lors de l’AG.

1. La SEP d’Aiguerande a sollicité le district LP afin de pouvoir participer aux rencontres PA.

Le LP Armand quant à lui ne participera plus qu’aux rencontres PA. Il se rattache au District LGT Nord pour tout autre type de rencontres du fait de son éloignement.

1. Calendrier.

* Il est rappelé que de nombreux changements sont opérés, et ce tout au long de l’année. Il est donc nécessaire de s’assurer de posséder la dernière version du calendrier. Il faut utiliser pour cela le site internet.
* Nous nous désistons de la FOULEE BLANCHE. L’impossibilité de louer le matériel sur place et l’erreur faite par le SD dans l’annonce de la date nous imposent de faire d’autres choix. La journée ski de fond sera organisée comme par le passé.

1. Finances.

Le district possède un budget annuel (civil) de 12 000€, budget inchangé depuis une dizaine d’année. Il se trouve qu’actuellement nous sommes dans l’impossibilité de fonctionner avec une telle somme, sans **diminuer l’activité du district**.

En effet la particularité géographique du district fait que la part transport est énorme. Et ce même si depuis de nombreuses années une cotisation « solidarité transport » est reversée annuellement par chaque AS afin que TOUS les établissements puissent participer aux rencontres.

Il devient donc urgent que nos responsables départementaux et régionaux obtiennent **une révision des dotations de façon à permettre à l’ensemble des jeunes du département scolarisés en LP de continuer à participer aux rencontres du mercredi après-midi**.

Si tel n’était pas le cas, il faudra en tirer les conséquences, au niveau du nombre de licenciés comme du **dynamisme du district**.

En 2013-2014, l'ouverture sur l'Inter-districts (vers les districts LGT) fut un échec en dehors des Jeux des Lycées et du FUTSAL Filles.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Journées : activités et quantités | 2013-2014 réalisées | 2014-2015 programmées |
| JEUX DES LYCEES | 1 (avec Rhône Nord et Ouest) | 1 (ouvert à tous les districts LGT) |
| PLEIN AIR **(réduite)** | 4 (transport bus UNSS) | 4 **dont 2 SANS bus UNSS.** |
| ESCALADE | 3 dont 1 en milieu naturel | 3 dont 1 en milieu naturel |
| VB | 4 | 4 dont 1 avec les LGT |
| BB | 6 | 6 dont 1 avec les LGT |
| BAD | 5 | 4 |
| CHORE | 3 | 4 |
| FOOT à 7 | 3 | 2 |
| FUTSAL FILLES | 3 dont 3 avec les LGT | 3 dont 3 avec les LGT |
| **FUTSAL GARS (réduite)** | **10** (5 cadets et 5 J/Séniors) | **8** (4 cadets et 4 J/Séniors) **dont 1 sans BUS UNSS.** |

La comptabilité de ce budget est prise en charge par le service départementale du Rhône en liaison avec un des deux coordonnateurs du district.

Cette gestion est visible par tous, à tout moment dans l’année. Un tableau comptable est remis à chaque établissement lors de l’AG de fin d’année et un budget prévisionnel est présenté lors de l’AG de rentrée.

1. Intervention de l’élu des AS, Thierry BERTRAND.

Thierry Bertrand, rappelle une fois de plus ce qu’il a déjà énoncé au moment de l’AG des lycées et LP. Il faut systématiquement faire remonter aux élus des AS les dysfonctionnements qui peuvent exister dans la vie des AS et tout particulièrement les problèmes rencontrés avec les chefs d’établissement concernant la présidence ou l’accord de la subvention versée en CA à l’AS. Il fait remarquer que de plus en plus de collègues s'opposent non seulement au refus des CE d'attribuer une subvention à l'AS via un vote au CA permettant ainsi un complément d'aide de l’UNSS Régionale, mais également, en début d'année, de signer l'affiliation de l'AS à l'UNSS, refusant par la suite d'en assumer la présidence.

Il illustre le cas en détaillant le conflit qui actuellement l'oppose à son chef d’établissement. Cette dernière refusant d’assumer son rôle de présidente en retournant la feuille d’affiliation signée, empêche interdit toute participation des élèves aux rencontres et compétitions du mercredi après-midi. Le problème à été abordé en son établissement lors du CA du 25.09. La proviseure refusant à nouveau en cette instance d'assumer sa fonction, l'annonce fut faite d'une demande d'audience auprès du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale et de Mme la Rectrice afin que ceux-ci, fidèle à leurs déclarations en CD et CR UNSS, rappellent au chef d’établissement ses responsabilités.

Thierry incite alors l’ensemble des collègues à vérifier de façon très rigoureuse si cette feuille d’affiliation est bien signée par son (sa) chef d'établissement avant de faire remonter au SR UNSS.

Un dialogue est entamé avec le collègue du LP MLK (Martin Luther King) concernant ces difficultés, également rencontrés dans son établissement. Thierry lui propose de se joindre à lui en utilisant la même démarche.

Enfin il conclut en demandant aux collègues non seulement d'insister auprès du CA quant à l'attribution d’une subvention à l'AS de leur établissement, mais également d’argumenter pour qu’elle devienne pérenne en se servant des outils disponibles sur le site AS LP 69.

1. Intervention du Secrétaire Académique du SNEP.

* Mohamed Hassaine :

E. Stodezyk rappelle, suite à l’appel fait lors de l’AG UNSS Rhône des lycées et LP il y a 15 jours, que Mohamed Hassaine est aujourd’hui sans ressources financières suite à la décision prise par le Rectorat de Lyon début juillet 2014 de le suspendre pour un an.

Une caisse de solidarité est mise en place par l’Amicale du collège Barbusse. Il précise que le SNEP es qualité, suite à un débat interne, ne se positionnera pas pour un don. Il a semblé bien plus porteur que ce soit en leur nom personnel que les militants SNEP locaux et les professeurs EPS aident notre collègue. Le SNEP quant à lui poursuit encore aujourd’hui, et poursuivra certainement tout au long de cette année, son accompagnement de Mohamed en ventilant le plus largement possible cet appel à tous nos collègues Professeurs EPS.

* Le décret UNSS et la circulaire d’application :

C’est une victoire syndicale qui n’aurait pu aboutir sans l’engagement au quotidien des Professeurs EPS qui ont fait vivre 3H UNSS, 3H incontournables dans la scolarité des élèves, alors que les textes officiels, pendant plus de 37 ans, ne faisait apparaître que 2H de forfait d’AS, voire n’était même pas dans l'obligation de service des agrégés EPS.

C’est parce que le SNEP reste sur le terrain, au plus proche de la profession, que les revendications et l’activité syndicale du SNEP est reconnue par les Professeurs EPS.

* Elections Professionnelles

Les Elections Professionnelles auront lieu entre le 26 novembre et le 4 décembre avec une reconduction du vote par internet. L’enjeu premier est de faire encore mieux qu’en 2011 en termes de taux de votants. Il faut dés aujourd’hui faire la démarche de s’ « enrôler » = s’inscrire via son adresse académique (donc faire le nécessaire pour l’activer) avant le 12 novembre prochain.

1. L’AG se termine par l’organisation de la journée VTT du mercredi 1er octobre.